

EXTRAIT DU REGISTRE

aux délibérations du conseil communal



Séance publique du 17 décembre 2020

Date de l'annonce publique : 04/12/2020

Date de la convocation des conseillers : 04/12/2020

Présences

JUNGEN, bourgmestre ; PESCH-DONDELINGER, échevine ; REDING, échevin ; BALLMANN, conseillère ; BRIX, conseillère ; CARELLI, conseillère ; FISCH, conseiller ; FLAMMANG, conseillère ; LOURENÇO MARTINS, conseiller ; MICHELS, conseiller ; POMPIGNOLI, conseiller ; STOFFEL, conseiller ; STRECKER, conseiller ; INGLEBERT, secrétaire communal.

Procurations

Néant.

Absences

Néant.

Référence

CC.2020-12-17 - 1.2

Point de l'ordre du jour

1.2

Objet

Désignation d'un membre du conseil communal à la fonction d'échevin.

Le conseil communal,

Considérant que par lettre du 11 décembre 2020 Mme Marianne Pesch-Dondelinger a présenté sa démission des fonctions d'échevin de la Commune de Roeser ;

Considérant qu'en vertu de l'article 45bis de la loi communale, en cas de vacance d'un poste d'échevin en cours de mandat, le conseil communal procède parmi ses membres à la désignation d'un candidat à proposer à la nomination par le ministre de l'Intérieur ;

Vu la lettre du 9 décembre 2020 par laquelle le groupe politique CSV propose de nommer Monsieur Erny Strecker en tant qu'échevin de la commune ;

Vu le procès-verbal de prestation de serment du 20 novembre 2017 certifiant que les conseillers nouvellement élus, dont M. Reding, ont prêté entre les mains du bourgmestre le serment prévu à l'article 6 de la loi communale ;

Vu le tableau de préséance du 20 novembre 2017, approuvé par le ministre de l'Intérieur le 16 avril 2018 sous le n° 100.7/ELC/2018, et modifié les 30 septembre 2019, 30 mars 2020 et 11 mai 2020 ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Après délibération ;

Décide **par onze (11) voix et deux (2) abstentions**

De proposer à Madame la Ministre de l'Intérieur de nommer M. Erny Strecker, conseiller communal représentant le groupe CSV, au poste d'échevin duquel a démissionné Mme Marianne Pesch-Dondelinger.



En séance à Roeser, date qu'en tête.

POUR
EXPEDITION
CONFORME

(Suivent les signatures)

Roeser, le vendredi 18 décembre 2020

Le bourgmestre,



Le secrétaire,

